

SOU DES ECOLES RELEVANT / SANDRANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2019

Année scolaire 2018 – 2019

Le vendredi 24/09/19, à 20h, les membres de l'association Sou des Ecoles du regroupement pédagogique Relevant Sandrans, se sont réunis à la salle des fêtes de Relevant en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation des présidentes Nelly Depeupière et Virginie Mottion.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidentes :

DEPEUPIERE Nelly
MOTTION Virginie

Vice-Présidente :

MOUGEL Anne-Hélène

Et 9 Membres actifs :

Stéphanie Berthaud
Jessica Gandillet

Trésorière :

AUCAGNE Amélie

Trésorière adjointe :

LOUVET Karine

Carole Lecuve

Laetitia Molliard

Honorine Durand

Secrétaire :

DUCROT Séverine

Secrétaire adjoint :

LUDWIG Maureen

Linsey Blanchet

Séverine renzi

Karine Duret

MANIFESTATIONS REALISEES :

- Vendredi 30 Novembre 2018 : Vente de pizzas
- Vendredi 20 décembre 2018 : Animations de Noël
- Vendredi 1er Février 2019 : Vente Fromage et charcuterie
- Samedi 23 Mars 2019 : Loto
- Samedi 13 avril 2019 : Carnaval
- Vendredi 3 mai 2019 : Vente de fleurs et légumes
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Fête de l'école

PREMIERE RESOLUTION : Vote du compte rendu de la précédente AG

Lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2018 par la secrétaire.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Rapport moral de l'année 2018/2019

Le bureau est composé cette année, de 8 membres –dont un président et vice, un trésorier et vice, un secrétaire et vice- tous parents bénévoles qui souhaitent s'investir pour les enfants afin qu'ils puissent bénéficier d'un maximum de projets.

Toutes les manifestations des années précédentes ont été poursuivies dans le même esprit, mais nous avons essayé d'en « moderniser » certaines.

Pour faire un bilan global de l'année, nous sommes satisfaits en terme de bénéfices même si nous n'avons pas atteints les sommets de l'année précédente.

Grâce à tout cela nous avons pu répondre cette année à la demande des enseignants de financer la classe découverte pour 2 classes, ce qui ne s'était jamais fait auparavant.

Nous avons vraiment l'impression d'apporter un plus aux élèves scolarisés dans les 2 écoles et cela est valorisant.

Résolution adoptée à l'unanimité.

SOU DES ECOLES RELEVANT / SANDRANS

TROISIEME RESOLUTION : Rapport financier de l'année 2018/2019

Le compte d'exploitation de l'année scolaire 2018/2019 fait ressortir un excédent de :
1366.40 euros.

Toutes les factures sont réglées.

Tous les élèves se sont rendus à une pièce de théâtre à Bourg en Bresse
Animation de Noël : cinéma, chocolat pour chaque enfant et cadeaux pour les classes
Défilé en calèche et gouter offert pour le carnaval
Déplacement pour les élèves de CM2 au collège
Déplacement en bus pour répétition de la fête de l'école
Séance de piscine pour les GS-CP/CE
Financement de la fresque à Relevant
Sortie de fin d'année pour les élèves de Sandrans -> parc de Courzieu
Sortie de fin d'année Relevant -> Salva Terra

Toutes les dépenses de l'année représentent un coût de 73.05 € par enfant .

Le bilan des manifestations :

Grâce à tous nos efforts et au bon déroulement des manifestations, nous pouvons constater cette année un bénéfice de 7502.48 €.

Amélie Aucagne
Trésorière.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Vote du coût de la cotisation 2019/2020

Compte tenu d'une trésorerie convenable nous n'augmentons pas la cotisation par famille .
Elle reste à 10€

Résolution adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : Questions et sujets divers

Question d'un parent : *C'est quoi la ligne don ?*

Réponse du bureau : Une personne de Relevant qui n' a pas pu participé aux ventes de plants et la gagnante du gros lot du loto pour nous remercier

Résolution adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : Enregistrement des nouveaux membres

3 départs enregistrés : Karen Carry, Karine Louvet et Nelly Depeupière

2 parents se proposent comme nouveaux membres de l'association : Maxime Paillason et Stéphanie Damour.

Nous sommes ravis de les accueillir.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Les Présidentes – Nelly Depeupière et Virginie Mottion